

les pièces adjointes, est à présent dans la bibliothèque de l'Université de Bologne, sous la cote n° 925. Il est composé de 272 feuillets de parchemin, non foliotés, de 35 centimètres de hauteur et 22 centimètres de large, généralement écrit à longues lignes, enfermé dans une reliure sans armes. Un *ex-libris* révèle qu'il a appartenu au pape Benoît XIV.

Le titre, en caractères moins archaïques que le reste, est sous cette forme : *Lugdunensis Ecclesiæ Calendarium, Martyrologium, Necrologium, temporibus Richardi Lugdunensis archiepiscopi, qui ecclesiam Lugdunensem rexit anno 1149.*

Cet en-tête explicatif contient une double erreur : il n'y a jamais eu d'archevêque de Lyon appelé Richard et, en 1149, le siège était occupé par Gui de Rochefort. Peut-être une meilleure lecture donnerait-elle Guichard (1165-1180) ; il resterait seulement à corriger le millésime, sans oublier toutefois que le manuscrit est manifestement du XIII^e siècle (1).

Le recueil lugduno-bolonais est divisé en onze paragraphes d'étendue et d'importance très inégales ; le catalogue archiepiscopal remplit le huitième. Avant de l'apercevoir, on passe : I. Traité de 1173 et divers statuts capitulaires ; II. Tableau des concurrents ; III. Un calendrier à l'usage de Lyon ; IV. Enquête par Etienne, prieur de la Chartreuse des Portes, relative à la redevance de vin exigée par l'archevêque et d'autres points en litige entre les chanoines et leur chef ; V. Le cycle des années de 1121 à 1424 ; VI. Le martyrologe, des folios 26 r°-117 r° ; VII. La nomenclature des Souverains Pontifes allant jusqu'à Honorius III ; toute-

(1) Nous sommes d'autant plus porté à proposer cette substitution que la première pièce du codex est la fameuse convention signée entre Guichard et le comte de Forez, en 1173,